

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE



Monsieur le Maire,

Je, soussigné(e) (1) Vincent Tourelle, Président Association Vitouquet vin de passion

ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'autoriser à établir un débit de boissons temporaire

à (2) La Neuville Roy - Rue du stade

du 28.08.22 8h au 28.08.22 14h, à l'occasion de (3) La Vitourun 2022

Le 19.08.22

Signature,

(1) Nom, prénoms, profession, domicile (éventuellement : fonction au sein de l'association sportive ou des manifestations à caractère agricole ou touristique).

(2) Indiquer l'emplacement
(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

Nombre d'autorisations déjà obtenues dans l'année : _____
(Maximum 10 pour associations sportives, 2 pour manifestations agricoles, 4 pour manifestations touristiques. Article L.3335-4 du Code de la Santé Publique)

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la Commune de La Neuville-Roy

• Vu la demande ci-dessus,
Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,
Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.3331-1, L.3334-2 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,
Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L.3322-9, L.3342-1 et L.3353.3 du code de la santé publique.

Arrête :

M. Vincent TOURELLE est autorisé(e)

à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons

2e Catégorie

le 28 Août 2022
le _____
le _____
le _____
le _____

, jusqu'à 14 heures 00

à (1) Rue du Stade

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En Mairie, le 19 août 2022



(1) Préciser le lieu envisagé de l'ouverture du débit.

destiné au demandeur